



# Vous allez être hospitalisé(e) en **Chirurgie Ambulatoire Long**



Notre équipe sera heureuse de vous y accueillir pour un séjour de quelques heures.



Ce livret vous accompagnera dans la préparation de votre séjour.





## OÙ NOUS TROUVER ?

Après le bureau d'accueil dans le hall de l'hôpital, **suivez la ligne verte**.

Au bout de cette ligne, prenez un des ascenseurs de **couleur verte**, puis **montez au 2<sup>e</sup> étage**. En sortant de l'ascenseur, dirigez-vous sur la droite, passez les portes du service et présentez-vous à l'accueil qui se situe en face de vous.

En cas de besoin, les agents d'accueil, ainsi qu'une borne d'orientation, sont à votre disposition dans le hall de l'Hôpital.



## LE SERVICE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE LONG EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7h00 À 21h00

Ce service reçoit des patients (adultes et enfants) en chirurgie ophtalmologique, en ORL, en neurochirurgie et en neuroradiologie interventionnelle (NRI).

- **Ligne directe en journée** : +33 (0)1 48 03 21 42 ou 21 41 (agent administratif) ou +33 (0)1 48 03 66 89 (infirmier)
- **Après 21 h** : Service des urgences +33 (0)1 48 03 68 84

Votre chirurgien vous a orienté sur une prise en charge ambulatoire, sous réserve d'être en mesure de respecter les conditions décrites en page 3.



### ATTENTION

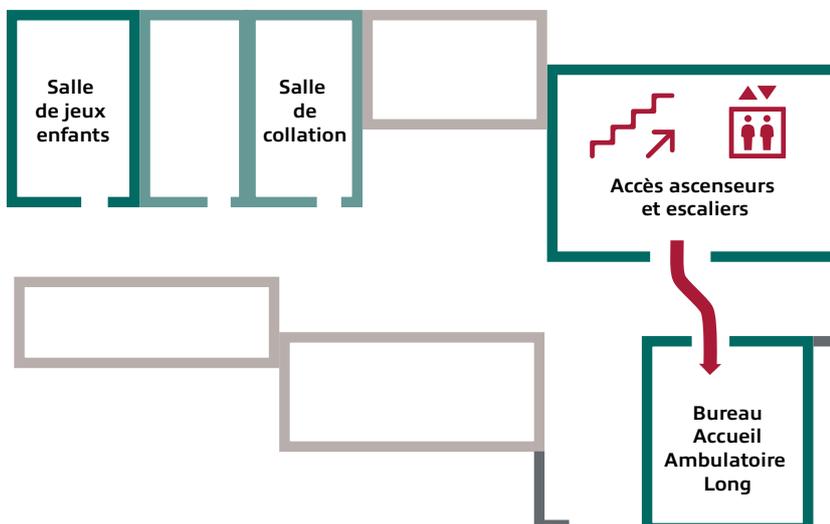
*En cas d'événement empêchant votre venue, ayez l'obligeance de nous prévenir dès que possible au +33 (0)1 48 03 21 42 ou au +33 (0)1 48 03 66 89.*



*L'heure de votre arrivée vous sera confirmée 2 jours avant votre intervention par téléphone (entre 16h et 19h). Il n'y a pas d'appel le weekend. Pour une intervention le lundi, vous serez appelé(e) le jeudi précédent et pour le mardi, le vendredi. Pour les patients d'ophtalmologie et de neuroradiologie interventionnelle, vous serez contacté(e) via l'application **MonHospi**.*



## PLAN D'ACCÈS AU SERVICE





## DOCUMENTS À APPORTER LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS D'ANESTHÉSIE

- Votre **carte vitale** (en cours de validité) : des bornes de mise à jour sont à votre disposition dans les différents services de l'hôpital ;
- **Tout document justifiant l'ouverture de vos droits** (attestation maladie de longue durée, attestation CMU, AME, etc.) ;
- Votre **carte de mutuelle** ;
- Une **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, livret de famille et pièces d'identités des représentants légaux pour les enfants) ;
- **Les résultats d'examen récents** (carnet de santé, analyses, radiographies, etc.) ;
- **Patients européens** : rapprochez-vous du secrétariat afin d'obtenir toutes les informations de prise en charge ;
- Les **consentements préalables** à un acte invasif et d'anesthésie (pour les patients mineurs, cette autorisation doit être signée par les représentants légaux) ;
- La **fiche de désignation d'une personne de confiance**, uniquement pour les adultes ;
- Un **justificatif de domicile**.



### ATTENTION

*Si votre rdv d'anesthésie n'a pas lieu à l'hôpital, merci de nous transmettre les documents cités ci-dessus à l'adresse suivante : [admission@for.paris](mailto:admission@for.paris)*

*Votre dossier administratif doit être complet, il sera contrôlé 8 jours avant votre intervention.*

*Si le dossier n'est pas complet, votre opération devra être reportée.*



## CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCUEIL EN CHIRURGIE AMBULATOIRE

Vous devez suivre scrupuleusement les recommandations qui vous ont été prescrites par votre médecin et par votre anesthésiste au cours de la consultation :

- Pour une hospitalisation **le matin** : vous devez être à jeûn à partir de minuit ;
- Pour une hospitalisation **l'après-midi** : vous devez prendre votre petit-déjeuner à 7h, puis rester à jeûn.



*Être à jeûn signifie : ne plus manger et ne plus fumer. Mais vous pouvez boire de l'eau, du thé et du café (sans lait) jusqu'à 2 h avant votre convocation.*

*Pour les enfants allaités, le dernier allaitement doit être réalisé 4 h avant l'heure de convocation.*

*Vous devez également suivre les recommandations données lors de votre consultation d'anesthésie sur la prise de médicament.*



## RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE

- Prenez une **douche avec shampoing** à votre domicile la veille au soir et le matin de votre intervention :
  - en ophtalmologie et en ORL : douche avec votre **produit habituel** ;
  - en neuroradiologie interventionnelle et neurochirurgie : **douche Bétadinée**.
- Prévoyez des vêtements propres et amples, ainsi que des chaussures pratiques à enfiler et **des chaussons**.
- Présentez-vous **sans maquillage et sans vernis à ongles sur les mains et les pieds**. Vos ongles doivent être courts et propres. Ne mettez pas de crème sur le visage.
- Avant de venir, pensez à retirer **TOUS vos bijoux** (y compris percing[s], alliance, montre).
- Pour les enfants : suivez les instructions données par le médecin anesthésiste. Vous pouvez apporter un « doudou » propre.



## OBJETS DE VALEUR

**Nous vous déconseillons d'apporter des objets de valeur lors de votre séjour (tablette, bijoux, etc.)** et vous recommandons fortement de n'apporter que le strict nécessaire pour votre séjour. Si vous décidez de conserver vos objets de valeur, toutes nos chambres disposent d'un coffre-fort à code pour les objets de petites tailles (valeurs, documents d'identité, téléphone portable). Des boîtes conservées dans des placards à clé sont également mises à votre disposition.

La responsabilité de l'Hôpital Fondation Rothschild ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol. Veillez sur vos prothèses dentaires et/ou auditives, lunettes, verres de contact afin d'éviter toute casse ou perte accidentelle.



## LE JOUR «J»

### À votre arrivée

Présentez-vous à l'heure de la convocation au bureau d'accueil du service de Chirurgie Ambulatoire Long. Un agent d'accueil réalisera votre admission, merci de vous munir de votre pièce d'identité.

Vous serez ensuite accueilli(e) par le personnel soignant qui :

- vérifiera avec vous votre dossier médical ;
- vous indiquera votre heure de passage au bloc opératoire, préalablement définie par votre chirurgien.

C'est l'heure d'intervention qui détermine votre ordre de passage et non le moment de votre arrivée.



### ACCOMPAGNANTS

- *Un parent par enfant est autorisé dans le service.*
- *Les accompagnants pour les patients adultes sont invités à attendre à l'extérieur du service.*
- *Les frères et sœurs de l'enfant opéré ne sont pas autorisés dans le service.*

### Préparation pour l'intervention

Vous serez conduit(e) dans un box pour vous déshabiller complètement (aucun sous-vêtement). Vous déposerez vos affaires dans une caisse qui sera rangée dans un local sécurisé dès votre départ au bloc. La caisse vous sera restituée à votre retour du bloc.

Vous revêtirez ensuite **une tenue de bloc de couleur violette** (pantalons, tunique, et une paire de chaussons vous sera fournie si vous n'en avez pas).

**Retirez bijoux, lentilles et prothèses auditives du côté à opérer.** Néanmoins, les lunettes et les appareils dentaires peuvent être conservés jusqu'au sas du bloc. Ils seront à déposer juste avant votre entrée au bloc opératoire.

Vous serez accompagné(e) au bloc opératoire par un équipier qui viendra vous chercher dans le box. Si votre état le permet, le trajet se fera à pied.

## Après votre intervention

Une fois la phase opératoire terminée, vous serez conduit(e) en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI). N'hésitez pas à signaler tout inconfort, douleur(s) ou nausée(s). Vous serez ensuite accompagné dans le service de Chirurgie Ambulatoire Long où une place en box vous attendra.

Vous serez de nouveau pris(e) en charge par le personnel du service de Chirurgie Ambulatoire Long qui réalisera une surveillance de votre état de santé et vous prodiguera les soins nécessaires jusqu'à votre sortie.

Une collation vous sera servie après l'accord du médecin en salle de collation.

Il est nécessaire de respecter un délai entre votre retour dans le service de Chirurgie Ambulatoire Long et votre départ. Ce délai est prescrit par l'anesthésiste en accord avec votre chirurgien.



### PRÉVOYEZ VOTRE JOURNÉE EN AMBULATOIRE

*L'horaire de sortie varie en fonction du déroulement de la chirurgie et de l'anesthésie. Votre état de santé peut nécessiter une surveillance plus longue que prévue.*

## Votre sortie de l'hôpital

**Avant votre venue, organisez une solution de transport pour votre retour** car vous ne serez pas autorisé(e) à conduire. La sortie est validée par l'anesthésiste et/ou le chirurgien et/ou l'infirmier(e). En aucun cas, vous ne devez sortir seul(e).

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Une personne de votre entourage vient vous chercher ;
- Un transport, soit VSL, soit taxi, vous raccompagne à votre domicile. Les bons de transport (taxi, ambulance) ne sont pas systématiques et sont délivrés sur décision de votre médecin traitant habituel.

L'utilisation des transports en commun pour le retour à domicile n'est pas recommandée.

Vous devez au préalable de votre sortie :

- Avoir mangé ;
- **Ne pas ressentir de douleur ;**
- Ne pas avoir de nausées et/ou vomissements ;
- Être capable de marcher.

Le moment de votre sortie interviendra après :

- Le passage du personnel soignant et/ou médical ;
- L'ablation du cathéter ;
- La remise des consignes, de l'ordonnance de sortie, de la lettre de liaison, de l'arrêt de travail (si besoin).

**En cas d'anesthésie générale, prévoyez qu'une personne adulte reste avec vous la nuit suivant votre intervention.**



### DOULEUR

*La douleur n'est pas une fatalité. Notre équipe médicale dispose de traitements et de techniques efficaces pour soulager votre douleur. N'hésitez pas à en parler à l'équipe médicale et au personnel soignant.*

## Le lendemain

Deux jours après votre venue ou le lendemain, vous recevrez soit un SMS via l'application de suivi d'hospitalisation [Monhospi.fr](http://Monhospi.fr), soit un appel téléphonique pour faire un bilan post-opératoire. (Si vous avez été opéré(e) le jeudi ou le vendredi, le contact aura lieu le lundi.)

**Dans certains cas toutefois, en ophtalmologie, une consultation post-opératoire peut être réalisée dès le lendemain.**

### MINEURS

**Les consentements aux actes invasif et anesthésique doivent être signés par les deux parents titulaires de l'autorité parentale.**

La présence d'un titulaire de l'autorité parentale durant le séjour est **obligatoire**.

### LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS PROTÉGÉS

**La personne protégée doit recevoir elle-même une information, donnée d'une manière adaptée à son discernement, et participer ensuite à la prise de décision la concernant.**

Le majeur sous tutelle doit consentir à l'acte médical. Le médecin doit également recueillir le consentement du tuteur et éventuellement celui du conseil de famille ou du juge des tutelles.

Le majeur sous curatelle consent seul aux soins dont il a besoin. L'assistance du curateur est toutefois nécessaire pour consentir aux actes médicaux comportant des risques importants.



***Toutes les informations sur les droits des patients et les données de recherche sont à votre disposition dans le livret d'accueil patient sur simple demande à l'accueil, auprès des secrétariats de services et sur notre site internet à [www.for.paris](http://www.for.paris) > Votre venue > Droits du patient***



# Venir à l'Hôpital Fondation Rothschild

29, rue Manin - 75019 Paris - France [www.for.paris](http://www.for.paris)  
Standard téléphonique 01 48 03 65 65

## Comment s'y rendre ?

Par les transports en commun :

### Bus

- Arrêt Secrétan Buttes Chaumont **75**
- Arrêt Mathurin Moreau Simon Bolivar **75**
- Arrêt Mathurin Moreau Simon Bolivar **26**

### Métro

- Bolivar ou Buttes Chaumont **7bis**
- Colonel Fabien **2**
- Pyrénées **11**

L'hôpital n'a pas de parking dans son enceinte.



### Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

-  [Hopital.FondationAdeRothschild](https://www.facebook.com/Hopital.FondationAdeRothschild)
-  [@FondARothschild](https://twitter.com/FondARothschild)
-  [Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild](https://www.linkedin.com/company/Hopital-Fondation-Adolphe-de-Rothschild)
-  [hopital\\_fond\\_a\\_rothschild](https://www.instagram.com/hopital_fond_a_rothschild)



HÔPITAL FONDATION  
Adolphe de ROTHSCHILD  
LA RÉFÉRENCE TÊTE ET COU